

HSBC SFH (France)
Société Anonyme au capital de 113.250.000 euros
Siège social – 15 rue Vernet – 75008 Paris
SIREN 480 034 917 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2019

	Pages
Rapport d'activité du premier semestre 2019	3
Comptes semestriels clos au 30 juin 2019	12
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels clos au 30 juin 2019	41
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	43

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2019

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2019

• Evénements intervenus

L'Assemblée Générale Mixte du 27 février 2019 a approuvé un premier Supplément au *Base Prospectus* ayant pour objet l'intégration par référence du Rapport financier annuel comprenant notamment les comptes arrêtés au 31 décembre 2018.

Le 23 avril 2019, l'émission de 200 millions de francs suisses, émise le 23 décembre 2010, est arrivée à échéance et a donc été remboursée.

• Perspectives d'avenir

HSBC SFH (France) continuera au second semestre 2019 à participer au financement à moyen et long terme de HSBC France.

FAITS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE 30 JUIN 2019

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 30 juin 2019.

RESULTATS

Au 30 juin 2019, le bilan présente un total de 4 398 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2018, le total de bilan était de 4 561 millions d'euros.

Bilan Actif

Les créances envers les établissements de crédit présentent un solde de 4 386 millions d'euros.

Ce solde comporte les encours de prêts, les intérêts courus sur prêts, les comptes courants et l'étalement des commissions d'origination.

Au 31 décembre 2018, le solde de ce poste était de 4 548 millions d'euros. Cette baisse constatée pour un montant de 162 millions d'euros s'explique par :

- Baisse du poste prêt à HSBC France pour 163 millions d'euros, intérêts courus y inclus, expliqué par l'échéance finale du prêt correspondant à la quatrième émission, pour un montant de 200 millions de CHF.
- Diminution du poste commissions d'origination de 2,06 millions d'euros, dû à l'amortissement normal des origination fees.
- Diminution du poste trésorerie pour 0,7 million d'euros principalement expliqué par la liquidation de l'IS et le FRU.

Les autres actifs présentent un solde de 425 mille euros. Le solde du compte augmente de 121 mille euros par rapport au 31 décembre 2018.

Les comptes de régularisation à l'actif présentent un solde de 11,7 millions d'euros, pour rappel le solde du compte au 31 décembre 2018 était de 13,1 millions d'euros.

Ce poste comporte les étalements des primes et des frais d'émissions.

La baisse de 1,5 million d'euros qui peut être constatée s'explique par l'activité courante :

- amortissement des primes d'émission pour 0,5 million d'euros
- amortissement des frais d'émission pour 0,9 million d'euros

Bilan Passif

Les dettes envers les établissements de crédit présentent un solde nul, tant au 30 juin 2019 qu'au 31 décembre 2018. Ce poste prend en compte l'emprunt auprès de HSBC France concernant le dépôt réglementaire réalisé dans le cadre des 180 jours précédant l'échéance finale d'une émission. La société n'a pas d'émission rentrant dans ce cadre.

Le solde des dettes représentées par un titre est de 4 282 millions d'euros, au 30 juin 2019, contre 4 445 millions d'euros, au 31 décembre 2018.

Ce solde comporte les encours et intérêts courus des émissions de Covered Bonds.

La baisse de 163 millions d'euros s'explique par l'émission 4 qui est arrivée à maturité pour un montant de 200 millions de CHF, et par l'amortissement normal des intérêts courus.

Les autres passifs correspondent à des dettes fiscales et sociales.

Les comptes de régularisation passif, qui présentent un solde de 2 millions d'euros, comprennent notamment les intérêts/commissions perçus d'avance, pour 1,5 million d'euros et les charges à payer de frais généraux pour un montant de 0,5 million d'euros.

Le capital social de la société est demeuré inchangé à 113,25 millions d'euros au cours de l'exercice et les réserves se montent à 346 mille euros.

Suite à la distribution d'un dividende de 0,9 million d'euros par la société au titre de l'exercice 2018, le report à nouveau s'élève à 198 mille euros.

Compte de résultat

Au titre du premier semestre 2019, la Société a réalisé un bénéfice s'élevant à 0,3 million d'euros.

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- Les intérêts et produits assimilés qui comprennent les intérêts sur le prêt consenti à HSBC France et l'étalement des commissions d'origination et des surcotes des émissions. Le solde du poste s'élève à 29,2 millions d'euros.
- Les intérêts et charges assimilés qui incluent les coupons payés aux investisseurs, l'étalement des primes d'émissions et décotes des émissions ainsi que les intérêts sur compte courant, présentent un solde de -28,9 millions d'euros.
- Le poste commissions présente un solde de 1,2 million d'euros, il contient les commissions facturées annuellement à HSBC France.

Le produit net bancaire s'élève à 1,5 million d'euros au 30 juin 2019, présentant une légère baisse de 0,15 million d'euros par rapport au 30 juin 2018.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 943 mille euros, contre des charges générales d'exploitation s'élevant à 1,1 million d'euros au 30 juin 2018. La baisse des charges découle de la baisse de la cotisation au Fonds de Résolution Unique.

Le bénéfice net après impôt s'élève à 0,3 million d'euros au 30 juin 2019.

Cover pool

La garantie reçue et comptabilisée au 30 juin 2019 s'élève à 5 689 899 594 euros.

Les actifs composant cette garantie présentaient les principales caractéristiques suivantes au 30 juin 2019 :

Caractéristiques principales du coverpool au 30/06/2019	
Total Capital Restant dû	5 689 899 594 €
Nombre de prêts	40 716
Nombre d'emprunteurs	31 311
Encours moyens	139 746
ancienneté moyenne (mois)	40,83
Durée de vie résiduelle (mois)	163,56
% prêts garantis par hypothèque 1^{er} rang	10,60%
% prêts garantis par le crédit logement	89,40%
Ratio moyen du montant de l'emprunt sur la valeur du bien acquis (non indexé)	62,5%
Ratio moyen du montant de l'emprunt sur la valeur du bien acquis (indexé)	61,3%
% taux fixe	100,0%

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2019

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
HSBC France	7 549 999	99,9999
Personne physique	1	Non significatif

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

- **Risque de crédit**

Différents postes du bilan de HSBC SFH (France) sont soumis à un risque de crédit, notamment sa trésorerie et les crédits tant en régime permanent qu'en cas de transfert du collatéral.

En régime permanent, le bilan de HSBC SFH (France) est principalement exposé à sa maison-mère :

- La trésorerie de HSBC SFH (France), correspondant à l'investissement de ses fonds propres, est constituée de dépôts à vue dans les livres d'HSBC France. Ce dépôt est soumis à une contrainte de notation minimale décrite dans le prospectus du programme SFH (note long terme A par Standard & Poor's et note court terme P-1 par Moody's).
- L'autre composante majeure de l'actif de HSBC SFH (France) en régime permanent est l'ensemble des prêts à HSBC France répliquant les caractéristiques des obligations de financement de l'habitat (OH) émises. Le risque de crédit afférent est considéré comme faible tant que HSBC France respecte les contraintes imposées par le programme d'OH (note long terme BBB par Standard & Poor's et risque de contrepartie Baa2 par Moody's). Ce risque est par ailleurs atténué par le portefeuille de prêts immobiliers apporté en garantie par HSBC France à HSBC SFH (France), avec une surcollatéralisation minimale de 114% (tel qu'exposé dans l'*Asset Cover Test*¹ publié mensuellement²).

¹ Test dérivé des méthodes d'évaluation des agences de notation, prenant en compte les obligations sécurisées, les actifs de couverture après décote (cf. *asset percentage*), la trésorerie et les coûts de portage.

² *Asset percentage* fixé à 90% depuis décembre 2017 contre un maximum de 92,5% selon le *base prospectus*.

En cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH (par exemple, défaut ou baisse de la note de HSBC France sous un certain seuil), HSBC SFH (France) pourra accéder à la propriété des actifs sous-jacents et aux flux de trésorerie générés par ces actifs. Le risque de crédit résiduel proviendra donc du portefeuille de crédits immobiliers transféré, lui-même atténué par les garanties octroyées directement ou indirectement sur les créances. Les prêts apportés par HSBC France sont composés à 89,4% de prêts cautionnés par Crédit Logement et à 10,6% par des prêts hypothécaires à fin juin 2019. La Société contrôle mensuellement différents indicateurs de risque de crédit sur le portefeuille de couverture, notamment la probabilité de défaut à un an évaluée sur les modèles internes et le ratio *Loan-To-Value* (LTV).

- **Risque de taux, de change et risque de marché**

Risque de taux

En régime permanent, les prêts accordés par la Société à HSBC France répliquent les conditions d'émission des obligations sécurisées en taux et en maturité. Le risque de taux résiduel est considéré comme négligeable au regard du montant des fonds propres de la structure.

Conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque structurel de taux, notamment la projection des positions à taux fixe issues de tous les postes du bilan par transparence (en considérant le portefeuille de couverture en lieu et place des prêts octroyés à HSBC France). Le bilan est décomposé comme suit :

- Les obligations sécurisées servent toutes un coupon à taux fixe.
- Les prêts immobiliers composant le portefeuille de couverture sont tous à taux fixe depuis novembre 2016.
- La trésorerie est placée sur un compte de dépôt à vue considéré comme non rémunéré (les commissions facturées par HSBC France en raison du contexte de taux négatif sont couvertes à due proportion par la commission de financement facturée à HSBC France).
- Les fonds propres, la dette de restitution et les comptes de régularisation sont assimilés à des postes à taux fixe (non rémunérés).

Il en résulte un gap structurel à taux fixe nul sur la durée de vie résiduelle des obligations sécurisées.

La modification du programme SFH actée le 24 novembre 2016 a retiré le mécanisme de couverture du risque de taux d'intérêt à l'aide de swaps (*Hedging Strategy*). Toutefois, la documentation contractuelle des émissions réalisées avant cette date prévoit l'activation de ce mécanisme en cas de franchissement par la note de HSBC France de seuils convenus avec les Agences de Notation. Dans ce cas, HSBC SFH (France) conclura une couverture à travers deux séries d'instruments à terme :

- une série de couvertures de taux avec une ou des contrepartie(s) externe(s) bénéficiant d'une notation compatible avec la notation du Programme pour couvrir les risques de taux (et de change, le cas échéant) entre les prêts immobiliers représentant le « *Borrower Collateral Security* » et les « *Covered Bonds* » ; et
- une autre série de couvertures de taux miroirs (« *back-to-back* ») à ceux visés ci-dessus avec HSBC France pour couvrir les risques de taux entre le « *Borrower Collateral Security* » et les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Risque de change

En régime permanent, les prêts accordés par la Société à HSBC France sont libellés dans la même devise que les obligations sécurisées. Tous les postes du bilan sont en Euros, suite au remboursement en avril 2019 de la dernière tranche de *covered bonds* libellée en Francs Suisses (CHF).

Conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'une mesure du risque structurel de change sur le bilan par transparence (en considérant le portefeuille de couverture en lieu et place des prêts octroyés à HSBC France) et d'une limite d'exposition par devise. La position structurelle de change de chaque devise est soldée vers la salle des marchés de HSBC France dès qu'elle approche la limite et au moins tous les 6 mois.

Risque de marché

Conformément à son objet social limité, HSBC SFH (France) n'a aucune activité de marché autre que l'émission des *covered bonds* et le remplacement des ressources ainsi levées auprès de HSBC France à des conditions identiques.

• Risque de liquidité

Le programme HSBC SFH (France) prévoit, pour chaque émission, un adossement parfait entre le prêt fait avec la maison-mère et la série d'obligations émises (« *Back-to-back* »). En régime permanent, HSBC SFH (France) ne s'expose donc à aucun risque de liquidité.

Par ailleurs, conformément à la réglementation des Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque de liquidité à 180 jours par transparence, c'est-à-dire par mesure des flux de trésorerie issus du collatéral. Ces états sont établis en conformité avec les instructions ACPR de décembre 2014 relatives notamment au besoin de liquidité à 180 jours. Conformément à ces mêmes textes, en cas d'apparition d'une impasse en liquidité (revenus perçus du collatéral – passif à payer < 0) dans les 180 jours, HSBC France devra constituer un gage espèces d'un montant équivalent à l'impasse. En sus, en cas de dégradation de la notation de la maison-mère sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation intervenant dans les 180 jours avant le paiement d'une série, la maison-mère devra constituer un gage espèces de montant équivalent à l'échéance (*Pre-Maturity Test*). Au 30 juin 2019, la structure n'a aucun besoin de liquidité dans les 180 prochains jours :

- Situation initiale de trésorerie : 117 299 644 € (compte à vue, pas de compte à terme, pas de titres) ;
- Autres valeurs de remplacement : néant (pas de gage-espèce) ;
- Flux provenant des actifs apportés en garantis : +522 774 273 € ;
- Paiements d'intérêts, remboursement de principal et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : -43 750 000 € ;
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : +603 045 866 € (fin de période).

L'ALCO Bilan réunit mensuellement les acteurs chargés de la réalisation des opérations (Trésorerie), de l'élaboration des états de reporting et de la surveillance (Direction Financière). Ce comité est chargé de piloter les ratios de liquidité, de préparer le plan de financement, d'étudier les sources de financement alternatives et de traiter de tout sujet relatif à la liquidité du groupe HSBC en France. HSBC SFH (France) est inclus dans le périmètre de l'ALCO HSBC France. Ce comité contrôle en particulier, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), dont la limite interne est fixée à 115% en 2017 dans le *Risk Appetite Statement* de HSBC France. Au 30 juin 2019, le LCR de HSBC France est supérieur à la limite interne et celui de HSBC SFH (France) était non significatif compte tenu des modalités spécifiques de calcul propres à ce type de structure. HSBC SFH (France) est également dans le périmètre des indicateurs consolidés suivis par le département *Asset, Liability and Capital Management* (ALCM) de la Direction Financière.

• **Risques opérationnels**

Conformément à ses statuts, HSBC SFH (France) ne dispose pas de ressources humaines ou techniques propres. Les processus sous-jacents à son activité sont confiés à HSBC France au travers d'une convention d'externalisation et de mise à disposition de moyens et de ressources. Cette convention précise notamment l'extension des dispositifs de contrôle permanent, de contrôle périodique et de conformité de HSBC France aux tâches exécutées pour le compte de HSBC SFH (France).

HSBC SFH (France) est exposée à plusieurs types de risques opérationnels et notamment :

- le risque opérationnel lié au processus de conservation des documents et des données ainsi qu'à la capacité à les restaurer en assurant l'intégrité et la complétude dans les délais rapides ;
- le risque lié à la qualité et la fiabilité des données ainsi qu'à leur exhaustivité ;
- le risque opérationnel d'exécution lié aux changements, évolutions de processus, systèmes et organisation ;
- le risque informatiques notamment lié à la sécurité, la résilience, la mise à jour des systèmes et des infrastructures ;
- risque lié à la sécurité de l'information ;
- risque de fraude externe et interne ;
- les risques juridiques, etc.

Les risques opérationnels peuvent avoir des conséquences sur le risque de réputation. Toute défaillance dans les normes d'intégrité, de conformité, de service à la clientèle ou d'efficacité opérationnelle constitue un risque potentiel de réputation qui peut porter préjudice à la relation avec ses clients, ses contreparties, ses actionnaires, ses partenaires et ses régulateurs. Préserver et construire la réputation du Groupe relèvent de la responsabilité de chaque collaborateur.

Cartographies des risques

Conformément au FIM *Operational Risk*, dont la dernière mise à jour date du mois de mars 2019, la mise en place des cartographies des risques opérationnels est sous la responsabilité du propriétaire des risques et des propriétaires des contrôles. Les équipes de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels (BRCM/CCO) assistent les propriétaires des risques dans l'identification et l'évaluation des risques opérationnels, notamment en coordonnant la documentation et la mise à jour régulière des cartographies des risques en lien avec les propriétaires des risques et des contrôles ainsi que les gardiens du risque (*Risk steward*) dans l'outil de gestion des risques opérationnels du groupe HSBC, HELIOS.

Les cartographies des risques opérationnels se conforment aux dispositions du FIM *Operational Risk*. Elles sont élaborées, pour un périmètre prédéterminé, sur une méthodologie nommée « Risk and Control Assessment » (RCA) qui s'appuie d'une part sur une évaluation de risques inhérents, qui correspond au niveau de risque en l'absence de contrôle ; d'autre part sur une évaluation de risques résiduels, qui correspond au niveau de risque subsistant compte tenu du système de contrôle en place. Le résultat des évaluations s'inscrit au sein d'une échelle de risques comportant quatre niveaux :

- risques très élevé
- risque élevé
- risque moyen
- risque faible

Cette hiérarchie des risques permet au propriétaire des risques et à la Direction Générale de prioriser la gestion de ses risques et facilite la prise de décision. Cette approche par niveau de risque aide à l'élaboration des plans de contrôles de second niveau dans le cadre d'une approche par les risques.

Les cartographies couvrent les risques opérationnels auxquels l'entité est exposée et reflètent les contrôles clés de premier niveau ainsi que le dispositif des contrôles de second niveau qui permettent de les maîtriser.

L'environnement de contrôle de premier niveau ainsi identifié fait l'objet d'une cotation selon une échelle à 3 niveaux : opérant, à améliorer et inopérant. Les contrôles notés « à améliorer » ou « inopérants », donnent lieu à la définition d'un plan d'actions correctrices destiné à rendre à nouveau opérationnel le dispositif ayant fait l'objet du contrôle.

L'élaboration et l'actualisation des cartographies de risques sont de la responsabilité première des opérationnels, propriétaires des risques, *Risk Owners*, à qui il revient d'identifier et d'évaluer les risques ainsi que les contrôles de premier niveau à effectuer. Ce travail est réalisé au fil de l'eau avec l'aide des *Control Owners* en fonction notamment :

- des résultats de leurs contrôles opérationnels, et
- des résultats des revues réalisées par les équipes d'Assurance mais également celles dédiées au contrôle interne et de gestion des risques opérationnels (BRCM/CCO),
- des recommandations des *Risk Stewards*,
- des conclusions des rapports établis par le contrôle périodique ou par des tiers (dont les régulateurs),
- des incidents internes ou externes.

La fonction *Operational Risk* organise des « RCA challenge session » ou des ateliers de revue des risques, en présence des *Risk Stewards*, des BRCM/CCO, des responsables des métiers, fonctions, HOST et du Directeur des Risques, afin de présenter les risques significatifs de chaque entité.

Sur base des cartographies réalisées par les métiers, les fonctions et HOST, les *Control Owners* ont la responsabilité de l'évaluation du bon fonctionnement des processus, des activités ou des systèmes dans leur périmètre. Pour ce faire, ils documentent les résultats de leurs contrôles opérationnels de 1er niveau dans l'outil de gestion des risques opérationnels de HSBC, Helios, et les synthétisent dans un plan de contrôle continu appelé « *Continuous Monitoring Plan* » (CMP), dispositif mis en place lors de la mise à jour du FIM Operational Risk en date de Septembre 2018.

Les BRCM/CCO assument une mission de contrôle de 2nd niveau, indépendant des opérations. A ce titre, ils évaluent de manière indépendante et régulière l'efficacité des contrôles de 1er niveau afin d'obtenir l'assurance raisonnable de leur efficacité dans l'atténuation des risques. Cette évaluation peut prendre la forme d'un suivi d'indicateurs, de tests ou d'examen thématiques en adéquation avec le niveau de risque et la nature des opérations.

Le programme de revues des BRCM/CCO doit être matérialisé dans Helios.

Les anomalies significatives relevées par les BRCM / CCOs font l'objet d'une présentation en comité risques de l'entité ainsi qu'en HSBC France ORM (*Operational Risk Meeting*). Un suivi formalisé de la mise en œuvre des actions correctrices devra être effectué par les BRCM/CCO, notamment via l'enregistrement dans l'outil de gestion des risques opérationnels du Groupe. Par ailleurs, la fonction *Operational Risk* assure la production d'états de synthèse relatifs aux défaillances et aux plans d'actions remontés aux instances de gouvernance : *Risk Management Meeting* (RMM), Comité des Risques et Conseil d'Administration.

Le dispositif est complété par les revues réalisées par les équipes d'Assurance dédiées à la réalisation de contrôles permanents.

La fonction de contrôle des risques de non-conformité, « *Compliance Assurance* », au sein de la deuxième ligne de défense, est composée de deux équipes distinctes: *Regulatory Compliance Risk Assurance* (RCRA) et *Financial Crime Risk Assurance* (FCRA).

Ces équipes sont dédiées à la réalisation des contrôles permanents, respectivement des risques de conformité réglementaires (RC) et de lutte contre la criminalité financière (*Financial Crime Risk*).

Ces contrôles visent à évaluer le respect des procédures du groupe et de la réglementation en vigueur, ainsi que l'efficacité de l'ensemble des activités de contrôle de la première et de la deuxième ligne de défense des équipes de Conformité.

RCRA veille, en outre, à ce que HSBC respecte les règles de bonne conduite à l'égard de ses clients et ne perturbe pas l'intégrité du marché bancaire.

Les principales attributions de la fonction "Compliance Assurance" sont les suivantes :

- l'élaboration du plan de contrôle annuel découlant de la cartographie des risques de non-conformité (FCC et RC), selon une approche par les risques;
- la réalisation des missions inscrites au plan de contrôle et la rédaction des rapports de contrôle;
- le suivi et la validation des clôtures des plans d'actions.

Gestion et déclaration des incidents

La Fonction *Operational Risk* prépare les états de *reporting* mensuels destinés à la Direction Générale de HSBC France ou au Groupe HSBC et assure la présentation des états de synthèse aux instances concernées (*Risk Management Meeting*, Comité d'Audit et Comité des Risques).

Les états de *reporting* sont préparés à partir des déclarations faites dans l'outil de gestion des incidents et risques opérationnels du Groupe HSBC, Helios. Cette application gère de manière décentralisée le processus d'identification et d'actualisation des risques, la déclaration des pertes opérationnelles, ainsi que le suivi des plans d'actions décidés en vue de réduire la criticité des risques qualifiés de majeurs.

Nature des incidents opérationnels

Le FIM permet de catégoriser les incidents opérationnels selon différentes natures et de différencier les types d'impact associés aux incidents. Les incidents significatifs donnent lieu à une analyse précise des causes originelles et à la revue des autres processus qui pourraient être exposés à ces mêmes causes originelles, afin de les mettre sous contrôle sans délai. Un diagnostic sur la défaillance des contrôles est mené et la cartographie des risques associés et les procédures afférentes doivent être actualisées en conséquence. Ces tâches sont coordonnées par les BRCM/CCO avec l'aide des Risk Stewards.

Les principaux risques, les incidents et les indicateurs de risque donnent lieu le cas échéant à des plans d'actions qui sont intégrés dans le suivi et les missions de contrôles des équipes BRCM. Ces plans d'action sont également suivis par les instances risque des métiers et fonctions concernés ainsi que par le Forum *Operational Risk* BRCM de HSBC France.

• Risque juridique

Pour réaliser son objet social, HSBC SFH (France) s'est entouré de conseils juridiques externes. Par ailleurs, le risque juridique a été largement analysé par les Agences de Notation qui ont attribué leurs meilleures notes au programme de HSBC SFH (France) (AAA).

De plus, en vertu des conventions citées ci-avant, HSBC SFH (France) bénéficie du concours du groupe HSBC France pour toutes ses activités.

Par ailleurs, il n'existe pas à la date d'émission de ce rapport, de faits exceptionnels ou de litiges ayant eu dans un passé récent - ou susceptibles d'avoir - une incidence significative. De même, à cette date, aucune procédure judiciaire, fiscale ou réglementaire susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière et le patrimoine de la Société n'est en cours.

• Risque relatif à la Directive établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit

La Directive n° 2014/59/UE du 15 mai 2014 dite BRRD (« *Bank Recovery and Resolution Directive* »), établit un cadre européen pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Elle a été transposée par l'ordonnance n°2015-1024 du 20 août 2015, qui est venue compléter le dispositif mis en oeuvre par la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires. La mise en oeuvre du régime français de résolution bancaire a été confiée à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) grâce à la création d'un collège de résolution.

Par ailleurs, le mécanisme de résolution unique, a été défini en 2014 par le règlement n° 806/2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique.

L'autorité de résolution dispose de quatre principaux outils de résolution qu'elle peut décider d'appliquer conjointement ou séparément en fonction de la situation (i) l'autorité peut procéder au transfert des actions et autres titres de propriété ainsi que des biens, droits et obligations de l'entité soumise à une procédure de résolution à un acquéreur privé, (ii) l'autorité peut créer une structure de gestion d'actifs à laquelle elle pourrait transférer les biens, droits et obligations de mauvaise qualité de l'entité soumise à une procédure de résolution et qui ont vocation à être vendus ou liquidés, (iii) l'autorité peut également transférer à cet établissement les actions et autres titres de propriété ainsi que des biens, droits et obligations de l'entité soumise à une procédure de résolution et qui ont vocation à perdurer, et (iv) il permet de faire contribuer les actionnaires et créanciers à l'absorption des pertes et, le cas échéant, à la recapitalisation de l'entité en résolution. Il se divise en deux phases (a) une phase de réduction des engagements éligibles à une telle mesure afin d'absorber les pertes et de ramener la valeur nette de l'établissement à zéro, et (b) une phase de conversion des engagements éligibles afin de recapitaliser l'établissement ou de contribuer, notamment, à la capitalisation de l'établissement-relais.

- **Le risque de dépendance**

HSBC SFH (France) est une filiale de HSBC France qui détient 99,99 % du capital de l'Emetteur. HSBC France est un établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Son rôle consiste à assister HSBC SFH (France) dans ses activités en qualité d'établissement support, tel que défini par la réglementation applicable aux sociétés de financement de l'habitat, notamment au sens de l'article L. 513-15 du Code monétaire et financier.

HSBC SFH (France) et HSBC France ont conclu un contrat de crédit intitulé « *Borrower Facility Agreement* » (le « **Contrat de Crédit** ») définissant les termes et conditions en vertu desquels HSBC SFH (France), en sa qualité de prêteur (à ce titre, le « **Prêteur** »), s'engage à utiliser le produit de l'émission des Obligations Garanties afin de financer des avances (chacune une « **Avance Emprunteur** ») afin qu'elles soient à la disposition de HSBC France, en sa qualité d'emprunteur (à ce titre, l'« **Emprunteur** »).

Le Contrat de Crédit est garanti par le biais d'un contrat de garantie intitulé « *Borrower Collateral Security Agreement* » (le « **Contrat de Garantie** ») en vertu duquel HSBC France s'engage, en garantie de ses obligations financières, à consentir une garantie financière avec remise en pleine propriété, conformément aux articles L. 211-36 à L. 211-40 du Code monétaire et financier au bénéfice de HSBC SFH (France), de crédits à l'habitat respectant les critères d'admissibilité prévus à l'article L. 513-29 du Code monétaire et financier, et d'autres actifs au sens du cadre légal français applicable aux sociétés de financement de l'habitat. Le capital de HSBC France ainsi que ses droits de vote sont détenus à 99,99% par HSBC Bank plc, dont le siège social est situé à Londres. HSBC Bank plc est une filiale à 100% de HSBC Holdings plc, la société holding du Groupe HSBC, l'une des organisations de services bancaires et financiers les plus importantes, dont les titres sont admis à la négociation à Londres, Hong Kong, New York, Paris et aux Bermudes.

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2019

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS

RCS Paris 480 034 917

HSBC SFH (France)

BILAN 2019

ACTIF	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Caisse, Banques CentrCes, C.C.P.		0	0
Effets publics et valeurs assimilées		0	0
Créances envers les établissements de crédit	1	4 386 346 249	4 547 664 189
<i>dont nominal prêts miroir</i>		4 250 000 000	4 427 478 037
<i>dont courus prêts miroir</i>		32 285 210	17 447 231
<i>dont commissions reçues</i>		-13 238 626	-15 296 207
<i>dont courus emprunts (taux négatifs)</i>		0	0
<i>dont trésorerie / dépôts</i>		117 299 664	118 035 129
Opérations avec la Clientèle - Actif	2	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0
Autres actifs	4	425 077	304 332
Comptes de régularisation - Actif	5	11 678 860	13 146 022
TOTAL DE L'ACTIF		4 398 450 185	4 561 114 543
Engagements de financement donnés	19	0	0
Engagements de garantie donnés	19	0	0
Engagements donnés sur titres	19	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	19	0	0

HSBC SFH (France)

BILAN 2019

PASSIF	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit	6	0	0
Dettes représentées par un titre	7	4 282 336 580	4 444 971 649
<i>dont nominal bonds</i>		<i>4 250 000 000</i>	<i>4 427 478 037</i>
<i>dont courus bonds</i>		<i>32 336 580</i>	<i>17 493 612</i>
Autres passifs	8	15	85 082
Comptes de régularisation - Passif	9	2 022 051	1 357 453
Provisions		0	0
Dettes subordonnées	10	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
Capital	11	113 250 000	113 250 000
Prime d'émission	11	0	0
Prime de fusion	11	0	0
Réserves	11	345 877	299 649
Report à nouveau	11	198 482	226 167
Résultat de l'exercice	11	297 179	924 543
TOTAL DU PASSIF		4 398 450 185	4 561 114 543
Engagements reçus de financement	19	0	0
Engagements reçus de garantie	19	5 689 899 594	5 859 939 854
Engagements reçus sur titres	19	0	0

HSBC SFH (France)**RESULTAT 2019**

COMPTE DE RESULTAT	Notes	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2018
Intérêts et produits assimilés	12	29 178 650	61 409 353	30 251 818
Intérêts et charges assimilées	12	-28 912 522	-60 627 824	-29 800 985
Commissions (produits)	13	1 244 345	2 591 108	1 210 360
Commissions (charges)	13	0	0	0
Gains ou pertes sur opérations de négociation	14	-250	875	-609
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	15	1	48	-2
PRODUIT NET BANCAIRE		1 510 223	3 373 560	1 660 581
Charges générales d'exploitation	16	-942 807	-1 746 856	-1 137 844
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		567 416	1 626 704	522 737
RESULTAT D'EXPLOITATION		567 416	1 626 704	522 737
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		567 416	1 626 704	522 737
Résultat exceptionnel	17	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	18	-270 237	-702 161	-326 599
RESULTAT NET		297 179	924 543	196 139

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS
RCS Paris 480 034 917

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/06/2019	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net de l'exercice	297	925	1 042
Impôt sur les sociétés			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
Dépréciation des éléments de goodwill et autres éléments d'actifs			
Dotations nettes aux provisions			
Part de résultat liée aux participations			
Gains / Pertes nets sur cession d'immobilisations			
Variation dues aux impacts de change	0	3	-13
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	-122	-109	164
Total des éléments sans décaissement de trésorerie	175	818	1 192
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	160 582	-837 445	1 575 971
Flux de trésorerie sur prêts à la clientèle			
Flux de trésorerie sur titres de placement et d'investissement			
Flux de trésorerie sur autres actifs			
Dividendes reçues de participations			
Impôts et taxes			
Total des éléments de trésorerie opérationnels	160 582	-837 445	1 575 971
TRESORERIE NETTE LIEE A L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	160 758	-836 627	1 577 163
Flux de trésorerie provenant d'actifs financiers ou d'immobilisation corporelles			
Flux de trésorerie net provenant d'autres activités d'investissement			
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	0	0	0
Flux de trésorerie liés à l'émission d'actions			
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	-162 635	838 006	-2 247 355
Mouvements sans décaissement de trésorerie liés à l'activité de financement	1 141	-6 021	1 564
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-161 494	831 985	-2 245 791
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-736	-4 642	-668 628
Variation dues aux impacts de change	0	-3	13
Trésorerie à l'ouverture	118 035	122 680	791 295
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	118 035	122 680	791 295
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit			
Trésorerie à la clôture *	117 299	118 035	122 680
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	117 299	118 035	122 680
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit			
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-736	-4 642	-668 628

* cf Note 1 "créances envers les établissements de crédit"

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 juin 2019

(en euros)

POSTES	31/12/2018			30/06/2019
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	299 649	46 227		345 877
Report à nouveau (*)	226 167	878 316	906 000	198 482
Résultat de l'exercice	924 543	297 179	924 543	297 179
Montant des capitaux propres	114 700 359	1 221 722	1 830 543	114 091 538

Pour mémoire, variation des capitaux propres au 31 décembre 2018

(en euros)

POSTES	31/12/2017			31/12/2018
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	247 562	52 087		299 649
Report à nouveau (*)	67 015	989 652	830 500	226 167
Résultat de l'exercice	1 041 739	924 543	1 041 739	924 543
Montant des capitaux propres	114 606 316	1 966 282	1 872 239	114 700 359

(*) diminution de 604 k€ expliquée par le solde sur dividende

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 FAITS SIGNIFICATIFS

Le 27 février 2019, la société a décidé d'une distribution de dividende pour un montant de 0,9 million qui a été versé le 19 mars 2019.

Le 23 avril 2019, l'émission de bonds de 200 millions de francs suisses (CHF), présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00 %, initiée le 23 décembre 2010, est arrivée à maturité et a été remboursée, intérêts échus inclus.

Le 23 avril 2019, le prêt de 200 millions de francs suisses (CHF) basé sur un taux d'intérêt de 2,00 %, mis en place le 23 décembre 2010, est arrivé à échéance et a été totalement restitué, au même titre que ses intérêts échus.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Le 1er janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 28 avril 2014, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).

I - Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou

une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« **Prêts à l'Habitat** »).

Pour le financement des opérations mentionnées au I. ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 du Code monétaire et financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (*Nammensschuldverschreibung*) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège. »

2.2 – Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2019.

2.3 - Modes et méthodes d'évaluation

2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Précisons que les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Les placements de trésorerie permettant de rémunérer les disponibilités ont été réalisés à travers l'ouverture de dépôt à terme auprès de HSBC France.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Il est rappelé que le 23 décembre 2010, la Société a conclu un prêt avec HSBC France de 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Ce prêt est arrivé à échéance le 23 avril 2019.

Le prêt et ses intérêts échus ont été remboursés le 23 avril 2019.

Le 16 avril 2013, la Société a conclu un prêt d'1,25 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 10,5 ans, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 28 octobre 2013, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 11 mars 2015, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 17 avril 2018, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,500%. Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les créances en CHF au 30 juin 2019 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêt.

2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme. Le mode de placement par dépôt à terme a été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération.

2.3.4 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcotes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 23 décembre 2010, la Société a effectué une émission de bonds de 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 8 ans et 4 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Cette émission est arrivée à maturité le 23 avril 2019.

L'émission et ses intérêts échus ont été payés aux investisseurs à cette même date.

Le 16 avril 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1,25 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 10 ans et 6 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 28 octobre 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 11 mars 2015, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 17 avril 2018, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,500%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les dettes en CHF au 30 juin 2019 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêt.

Conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 30 juin 2019 :	Euros.. 5 938 836,54,
Surcote restant à amortir au 30 juin 2019 :	Euros.....0,00,
Frais d'émission restant à amortir au 30 juin 2019 :	Euros...5 740 022,96,

2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNE

La Société n'a plus d'emprunt subordonné vis-à-vis de HSBC France depuis le 23 août 2013.

2.3.6 CAPITAL SOCIAL

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 113 250 000 euros, décomposé en 7 550 000 actions de 15 euros de nominal.

2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée *prorata temporis*.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. Au 30 juin 2019, un montant de 2 057 581,46 euros a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

2.3.8 HORS BILAN

- Engagements

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

HSBC FRANCE
103, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossés sur les émissions d'obligations sécurisées.

Pour rappel, la société HSBC SFH (France) a totalement cédé sa position de change sur le marché au premier semestre 2019, en date du 21 juin 2019. Cette position se monte donc, au 30 juin 2019, à CHF 0,00 contre CHF 87 203,90 au 31 décembre 2018.

6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Conformément aux recommandations de l'ANC 2010-04, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

En milliers d'euros	30/06/2019	31/12/2018
A vue	117 299 664	118 035 129
A terme	4 236 761 374	4 412 181 829
< 3 mois		177 478 043
> 3 mois < 1 an		3 238 929 558
> 1 an < 5 ans	3 240 654 452	995 774 228
> 5 ans	996 106 922	
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	32 285 210	17 447 231
TOTAL GENERAL	4 386 346 249	4 547 664 189
<i>Dont titres recus en pension livrée</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF

(Encours de fin de période)

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2019	31/12/2018
Créances sur la clientèle Créances commerciales Comptes ordinaires débiteurs Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)	0	0
Opérations de crédit-bail		
TOTAL	0	0

Crédits aux particuliers Crédits à la clientèle financière Crédits à la clientèle non financière Titres reçus en pension livrée Créances rattachées		
TOTAL	0	0

<i>Dont créances douteuses brutes</i>	0	0
<i>Dont dépréciations des créances douteuses</i>		
<i>Dont créances douteuses nettes</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2019	31/12/2018
A vue		
A terme		
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	0	0
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
TOTAL	0	0

NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2019	31/12/2018
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Titres de transaction		
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		
- Créances rattachées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
. Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Titres de placement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
. Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Créances rattachées	0	0
<i>Dont titres subordonnés</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
. Titres de transaction	0	0
- Actions cotées		
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
. Titres de placement	0	0
- Actions cotées	0	0
- Actions et autres titres non cotés		
. Titres de l'activité de portefeuille	0	0
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
. Créances rattachées		
Actions propres	0	0
- Titres de placement		
TOTAL	0	0

VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2019	31/12/2018
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Créances rattachées		
TOTAL		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0

VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en euros)

Nature des opérations	30/06/2019	31/12/2018
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>dont dépréciation</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
TOTAL TITRES DE PLACEMENT & TAP (hors créances rattachées)	0	0

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
. Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
. Débiteurs divers et autres comptes d'actif	425 077	304 332
TOTAL	425 077	304 332

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Autres comptes de régularisation	11 678 860	13 146 022
TOTAL	11 678 860	13 146 022

NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Emprunts envers les établissements de crédit (*)		
Intérêts courus à payer sur dépôts (taux négatifs)		
TOTAL		

(*) emprunts pour couvrir la liquidité à 180 jours

NOTE 7 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	4 250 000 000	4 427 478 037
< 3 mois		177 478 037
> 3 mois < 1 an	3 250 000 000	3 250 000 000
> 1 an < 5 ans	1 000 000 000	1 000 000 000
> 5 ans		
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	32 336 580	17 493 612
TOTAL GENERAL	4 282 336 580	4 444 971 649
<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>		

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS**Avant affectation des résultats**

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Créditeurs divers et autres	15	85 082
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
TOTAL	15	85 082

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation	2 022 051	1 357 453
TOTAL	2 022 051	1 357 453

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2019	31/12/2018
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans	0	0
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

NOTE 11 - EVOLUTION DU CAPITAL EN ACTIONS

POSTES	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	7 550 000			7 550 000	15
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	

NOTE 11 - VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en euros)

POSTES	31/12/2018			30/06/2019
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	299 649	46 227		345 877
Report à nouveau	226 167	878 316	906 000	198 482
Résultat de l'exercice	924 543	297 179	924 543	297 179
Montant des capitaux propres au 30 juin	114 700 359	1 221 722	1 830 543	114 091 538

Note 12 - MARGE D'INTERET

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Intérêts et produits assimilés		
. Etablissements de crédit et assimilés	29 178 650	61 387 566
. Clientèle	0	21 787
. Obligations et ATRF		
. Autres		
Total	29 178 650	61 409 353
Intérêts et charges assimilées		
. Etablissements de crédit et assimilés	(242 028)	(495 633)
. Clientèle	(28 670 493)	(60 132 191)
. Dettes subordonnées		
. Autres obligations et ATRF		
. Autres		
Total	(28 912 522)	(60 627 824)

NOTE 13 - VENTILATION DES COMMISSIONS

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT		
Produits	1 244 345	2 591 108
. Sur opérations avec les établissements de crédit	1 244 345	2 591 108
. Sur opérations avec la clientèle		
. Sur opérations de change		
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
. Prestations de services financiers pour compte de tiers		
. Sur engagements sur titres		
. Autres commissions		
Charges	0	0
. Sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
. Relatives aux opérations sur titres		
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme		
. Prestations de services financiers pour compte de tiers		
. Autres commissions		
TOTAL DES COMMISSIONS	1 244 345	2 591 108

Les commissions sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

Note 14 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Résultats sur titres de transaction		
Résultats sur opérations de change	-250	875
Résultats sur instruments financiers à terme		
TOTAL	-250	875

NOTE 15 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation	1	0
Charges d'exploitation	0	48
TOTAL	1	48

NOTE 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Frais de personnel		
Autres frais administratifs	-942 807	-1 746 856
<i>Dont honoraires de commissariat aux comptes :</i>	-48 579	-97 158
TOTAL	-942 807	-1 746 856

NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur titres	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	0	0
Pénalités fiscales	0	0
TOTAL	0	0

NOTE 18 - IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
Reprises de provisions pour impôt	0	0
Impôt sur les bénéfices	-270 237	-702 161
TOTAL	-270 237	-702 161

NOTE 19 - HORS BILAN

(en euros)

	30/06/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements donnés		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
. En faveur de la clientèle		
Total	0	0
Engagements reçus		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
Engagements donnés		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	0	0
Total	0	0
Engagements reçus		
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	5 689 899 594	5 859 939 854
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle		
Total	5 689 899 594	5 859 939 854

ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Engagements donnés : titres à livrer		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0
Engagements reçus : titres à recevoir		
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0

NOTE 20 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en euros)

	PricewaterhouseCoopers Audit		BDO France - Léger & associés	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Certification des comptes	16 379	62,09%	10 000	37,91%
Services Autres que la certification des comptes	0	0,00%	0	0,00%
TOTAL	16 379	62,09%	10 000	37,91%

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

BDO France – Léger et associés
43-47 avenue de la Grande-Armée
75116 Paris
France

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019)

Aux Actionnaires
HSBC SFH (FRANCE)
15, Rue Vernet
75008 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société HSBC SFH (FRANCE), relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BDO France – Léger et associés

Nicolas Montillot

Olivier Gatard

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2019

J'atteste, conformément aux dispositions de l'article 222.4 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels au 30 juin 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.



Paris, le 6 août 2019

Guillaume Makowski, Directeur Général